

**2022 - 2023**

**DIPLOME D'UNIVERSITE**  
**PROTECTION DE L'ENFANCE**

**En collaboration avec l'OSE ŒUVRE DE SECOURS AU ENFANTS**

**Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1951**



The Kid © Roy Export S.A.S.

**126 heures**  
**Du 18 novembre 2022 au 16 juin 2023**

**Université de Paris Cité**  
**Institut Humanités, Sciences et Sociétés**  
*Service Formation Professionnelle*  
<https://u-paris.fr/ihss/>

## RESPONSABLES

---

Responsable pédagogique : **Isée Bernateau**, Professeure à l'Université Paris Cité, Directrice du Département Etudes Psychanalytiques, UFR IHSS

Coordinateurs pédagogiques : **Eric Ghozlan**, Psychologue clinicien, Phd, directeur du pôle enfance de l'OSE, nommé personnalité qualifiée du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE)  
**Céline Masson**, Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne, chercheure associée au CRPMS, Université Paris Diderot, psychologue, psychanalyste à l'OSE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Acquérir une connaissance théorique approfondie sur les plans historique, juridique, administratif et clinique des dispositifs de protection de l'enfance.

Cette formation complémentaire en protection de l'enfance permettra aux psychologues récemment diplômés de faciliter leur recherche professionnelle.

Favoriser une meilleure opérationnalité des professionnels issus de diverses disciplines intervenant dans le champ de la protection de l'enfance en permettant un repérage efficace des réseaux de partenaires.

Actualiser des connaissances des lois de protection de l'enfance.

Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse de situations complexes. Maîtriser le cadre des différentes modalités d'intervention et les principaux acteurs de la protection de l'enfance.

## COMPETENCES VISEES

---

À l'issue de la formation, le professionnel est capable de :

- Repérer efficacement des réseaux et des dispositifs de protection de l'enfance
- Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse des situations complexes.
- Mieux évaluer les besoins de l'enfant
- Comprendre les attentes des magistrats et rédiger les rapports de situation
- Actualiser et assurer la veille juridique en matière de protection de l'enfance

## PREREQUIS

---

Un pré requis fixé à Bac+5 ou un Bac+3 avec une expérience de terrain de plus de 5 années sera exigé

## PUBLIC VISE

---

Ce Diplôme d'Université s'adresse à tous les professionnels de la santé (psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux) ou en lien avec la protection de l'enfance (policiers et gendarmes, magistrats et juristes, cadres des services de protection de l'enfance qu'ils soient en exercice ou en formation).

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

---

Cette formation se veut clinico-théorique et sera basée sur :

- un enseignement clinico-théorique abordant les différents aspects de la protection de l'enfance sous la forme d'un cycle de conférences avec discussions se déroulant de novembre à juin (voir la liste des conférences)
- un séminaire de méthodologie du mémoire (2h) qui permettra aux participants de rédiger le mémoire validant cette formation. Ce mémoire sera soutenu face à un jury constitué par les deux responsables pédagogiques.
- un atelier de supervision (1h30 réparti en 2 groupes de 15 participants) : Ces groupes permettront à chacun des participants de pouvoir faire part des implications et des difficultés dans leur pratique au sein de la Protection de l'Enfance. Les participants pourront également réfléchir à l'utilisation qu'ils comptent faire de cette formation lors de leurs pratiques ultérieures.

## MODALITES D'EVALUATION

---

Les participants au **DU Protection de l'enfance** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 30 Pages qui présentera une situation ou un cas clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques et fera l'objet d'une présentation orale en septembre.

Dépôt du mémoire : 13 juillet 2022. Soutenance orale: vendredi 8 septembre

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité, la remise d'une note clinique

### **Validation du diplôme :**

**Assiduité** : ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.

**Rédaction d'une note clinique**, noté sur 20

Note exigible : 10 sur 20

## DEROULE DE LA FORMATION

---

126 heures d'enseignement réparties sur 18 journées.

Les cours sont regroupés le **vendredi**, de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, aux dates **suivantes** (Sous réserve de modifications):

- Novembre : 18 et 25
- Décembre : 2, et 9
- Janvier : 6 ,13, 20 et 27
- Février : 3
- ☐ Mars : 10, 17, 24 et 31
- Avril : 7
- Mai: 26
- Juin : 2, 9 et 16

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

---

**Nombre de participants : 30 maximum**

**Volume horaire total : 126**

*Sous réserve de modifications*

**Organisation :** Conférence de 9h30 à 12h30,  
Supervision et séminaire de mémoire de 13h45 à  
17h30

<b>Séminaire de mémoire</b> 13h45-15h45	Xavier Gassmann, <i>psychanalyste, chargé de cours à l'Université Paris Cité</i>
	Laure Westphal , <i>chercheur associé au CRPMS et psychanalyste</i>
<b>Supervision</b> 16h00-17h30	Marc Windish, <i>Psychiatre honoraire des hôpitaux</i>
	Philippe Petry, <i>psychanalyste</i>

<b>Module 1 - Contextualisation</b>	
18/11/22	<p><b>Présentation générale</b> par Éric Ghozlan et Céline Masson, <i>Responsables du DU Protection de l'enfance</i></p> <p>Suivi de la Conférence inaugurale : <b>L'évolution législative de la protection de l'enfance : la loi du 16 mars 2016, changement de paradigme</b>, Michèle Créoff, <i>Ex-Vice Présidente du Conseil National de Protection de l'Enfance, CNPE ; Directrice générale adjointe chargée du pôle enfance et famille du département du Val de Marne</i></p>
<b>Histoire de la protection de l'enfance au travers de la sociologie de l'éducation, de l'histoire, du droit</b>	
25/11/22	<p><b>Une "autre" histoire de la protection de l'enfance, au prisme des questions minoritaires</b>, Sarra Chaieb, <i>Sociologue Phd, Université de Starsbourg</i></p>
02/12/22	<p><b>Les droits de l'enfant, histoire et évolution d'un concept, une construction inachevée</b>, Claire Brisset, <i>Ancienne directrice de l'information à l'UNICEF, ancienne Défenseuse des enfants. »</i></p>
09/12/22	<p><b>Histoire des courants éducatifs en protection de l'enfance</b>, Mathias Gardet, <i>Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris-Saint Denis, historien</i></p>
<b>Repérage du dispositif judiciaire et administratif de la protection de l'enfance et des principaux acteurs</b>	
06/01/23	<p><b>Le signalement de l'enfant en danger</b>, Louis Merlin, <i>Responsable CRIP 75 (Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes de Paris)</i></p>
13/01/23	<p><b>La place du juge des enfants, son articulation au Juge aux Affaires Familiales dans les situations de protection de l'enfance</b>, Edouard Durand, <i>Juge des enfants au Tribunal de Bobigny, Édouard Durand copréside la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.</i></p>
20/01/23	<p><b>Protection de l'enfance et santé publique. Présentation du programme Pégase</b>, Daniel Rousseau, <i>pédopsychiatre rattaché CHU Angers et pouponnière ASE Maine et Loire.</i></p>
27/01/23	<p><b>L'internat et la séparation</b>, Richard Josefsberg, <i>Ancien Directeur de la Maison d'enfants « Elie Wiesel », OSE, Dr en sciences de l'éducation</i></p>
03/02/23	<p><b>Le parcours de l'enfant : du droit aux pratiques</b>, Flore Capelier, <i>Responsable de l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance, Sous-Direction de la Prévention de la Protection de l'enfance, Direction de l'Action sociale et de la Santé, juriste</i></p>
<b>Module 2 - Approfondissement clinique</b>	
<b>Expertise psychiatrique et psychopathologique</b>	

10/03/23	<b>Eduquer et soigner les adolescents difficiles : la place de l'aide judiciaire contrainte</b> , Pr Michel Botbol, Pr de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU de Brest. <i>Ex-Psychiatre attaché à l'administration centrale de la PJJ (DPJJ)</i>
17/03/23	<b>La prévention des conduites à risque</b> , Dr Marc Windish, Psychiatrie honoraire des hôpitaux
24/03/23	<b>L'expertise psychologique en protection de l'enfance</b> , Alexandre Ledrait, <i>Dr en psychologie clinique, directeur du service PMP de l'OSE</i>
31/03/23	<b>Le placement du très jeune enfant</b> , Dr Hana Rottman, <i>Pédopsychiatre et psychanalyste, consultante au service du Placement familial de l'OSE</i>
07/04/23	<b>Evaluation des dysparentalités dans le cadre des expertises judiciaires</b> , Pierre Levy-Soussan, <i>Psychiatre, psychanalyste, directeur consultation Filiations, chargé d'enseignement Paris-7</i>
<b>Victimologie, psycho-traumatologie</b>	
26/05/23	<b>Processus psychiques en jeu chez les sujets soumis à des défaillances parentales précoces. Conséquences sur les dispositifs de prise en charge et sur les suivis au long cours</b> , Dr Maurice Berger, <i>Ancien Chef de service en psychiatrie de l'enfant, CHU de Saint- Etienne</i>
02/06/23	<b>La consultation médico-légale hospitalière en protection de l'enfance</b> , Dr Gilbert Vila, <i>Pédopsychiatre, Centre de Victimologie pour Mineurs, Hôpital Armand Trousseau, Vice Président de l'ALFEST</i>
09/06/23	<b>L'enfant victime de maltraitances, santé et soins. Une expérimentation d'équipe mobile hospitalière dédiée</b> . Dr Céline Gréco, <i>Cheffe de service, médecine de la douleur et palliative, Hôpital Necker, membre du CNPE.</i>
16/06/23	<b>Intérêt des techniques non suggestives de recueil de la parole de l'enfant</b> , Dr Jean-Marc BENKEMOUN, <i>Pédopsychiatre, médecin légiste UMJ Versailles.</i>

## COUT DE LA FORMATION ET CANDIDATURE

---

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnLine](#) (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)
2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :
  - La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
  - Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
  - *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*
3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.
5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

### A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

**ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI**, préciser dans votre dossier C@nditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

[POSTULER A LA FORMATION à partir du 27 juin jusqu'au 02 novembre 2022 en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine](#) (lien cliquable)

### Droits de scolarité :

#### FRAIS DE FORMATION\*

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1260 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1260 €**

+

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans C@nditOnLine)

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

## RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

---

### **Adresse postale**

Université de Paris Cité  
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques  
Service Formation Professionnelle  
case 7058  
75205 Paris cedex 13

### **Localisation**

Bât. Olympe de Gouges  
Accueil : bureau 414, 4ème étage 8  
rue Albert Einstein 75013 Paris

### **Contacts**

*Gestionnaire* : Nadia Benkhatar  
Courriel : [nadia.benkhatar@u-paris.fr](mailto:nadia.benkhatar@u-paris.fr)  
Tél. : 01.57.27.63.94

### **Pour venir**

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque  
François Mitterrand  
Bus : 62, 64, 89, 132, 325  
Tram T3a : station Avenue de France







